

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre le cadre réglementaire et les enjeux liés aux risques psychosociaux
- Identifier les facteurs de risques de son entreprise ou de son équipe
- Détecter les personnes en souffrance pour intervenir
- Elaborer un plan de prévention des risques psychosociaux

## MODALITÉS DU PARCOURS

**Durée de la formation : 2 jours soit 14 heures**

**Type de contrat :** Convention de formation continue

**Tarif de la formation :**

- Inter : 40€ HT / heure / personne soit 280€ HT / jours / personne  
Soit pour 2 jours : 560€ HT soit 672€ TTC
- Intra : 1 200€ HT / jour  
Soit pour 2 jours : 2 400€ HT soit 2 880€ TTC

## MÉTHODES ET ÉVALUATIONS PÉDAGOGIQUES

La formation est animée par des professionnels du secteur qui vous accompagnent tout au long de la formation et de façon individualisée :

- Recueil des attentes des stagiaires et de leurs motivations (tour de table, mindmapping)
- Support Powerpoint et cartographies
- Etude de cas
- Elaboration d'un plan de prévention des risques psychosociaux pour son équipe

## CONTENU DE LA FORMATION

### Phase 1 : Les risques psychosociaux, environnement et principes

- Définir les risques psychosociaux
- Connaître le cadre juridique des risques psychosociaux
- Connaître les devoirs et droits des entreprises et salariés
- Reconnaître l'agression en accident du travail ou maladie professionnelle

### Phase 2 : Les bonnes pratiques pour prévenir le stress et le burn out

- Connaître les types de stress et les symptômes du stress
- Identifier les principaux stressseurs dans l'environnement de travail
- Mettre en œuvre des actions concrètes pour réduire le stress
- Prévenir les risques de « burn out », « brown out » et « bore out »

### Phase 3 : Prévenir les situations de harcèlement moral

- Comprendre les enjeux juridiques du harcèlement moral
- Reconnaître les comportements harcelants
- Savoir agir en cas de harcèlement avéré
- Adopter la bonne communication avec son équipe

#### Phase 4 : Prévenir la souffrance au travail

- Les symptômes de la souffrance au travail : absentéisme, « turnover », troubles divers
- Identifier les risques de violences et/ou d'incivilités potentiels selon le poste
- Outils et méthodologie pour prévenir la souffrance au travail
- Audits, questionnaires, enquêtes de satisfaction, baromètre de climat social

#### Phase 5 : Faire évoluer les pratiques de management

- Prendre du recul et poser un diagnostic sur les pratiques de management au sein de son équipe
- S'appuyer sur les outils d'analyse adaptés pour améliorer l'organisation du travail
- Organiser et aménager le travail pour prévenir les incivilités
- Savoir définir des indicateurs pour son équipe
- Prendre des mesures correctives

#### Phase 6 : Mettre en œuvre des actions de prévention

- Créer et animer un processus de prévention des risques psychosociaux
- Sensibiliser et former les responsables
- Animer un dispositif de veille sur la souffrance au travail
- Mener des audits réguliers sur la qualité de vie au travail

### VALIDATION DE LA FORMATION

- Evaluation prédictive
- Evaluation formative
- Evaluation sommative

### INDICATEURS DE RESULTATS

<i>Indicateurs de résultats</i>	2023	2024
<i>Taux de réussite :</i>	/	<b>En cours</b>
<i>Taux de satisfaction :</i>	/	<b>En cours</b>

### CONDITIONS D'INSCRIPTION

### CARACTÉRISTIQUES REQUISES

#### Public :

- Manager débutant.
- Responsable de service débutant.
- Chargé de missions RH, Responsable RH débutant
- Tout âge, mixité de publics

#### Prérequis :

- Savoir lire et écrire
- Compléter l'évaluation prédictive de la formation

## ACCESSIBILITÉ

- Gare à moins de 10 minutes à pied
- Stationnement gratuit dans la rue Aristide Briand
- Bus de l'agglomération Chauny-Tergnier-La Fère TACT : <https://www.bus-tact.fr/>
- Localisation en centre-ville donc possibilité de se restaurer en extérieur

## HANDICAP



*Le Centre de Formation continue Co Développement RH s'engage à tout mettre en œuvre pour permettre l'accessibilité de son offre en fonction des besoins et compte tenu des difficultés particulières liées aux handicaps des personnes concernées grâce à ses deux référentes handicap, LEDUCE Laurine et GOYARD Sophie, que vous pouvez contacter au 03 23 52 82 77.*

Pour plus de renseignements, contactez-nous : [contact@codeveloppement-rh.com](mailto:contact@codeveloppement-rh.com) ou 03 23 52 82 77